



Point 2 de l'ordre du jour

CX/CF 11/5/2-Add.1
Mars 2011

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITE DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS L'ALIMENTATION

Cinquième Session
La Haye, Pays-Bas, 21-25 mars 2011

QUESTIONS SOUMISES AU COMITÉ PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET/OU D'AUTRES COMITÉS ET GROUPES SPÉCIAUX DU CODEX

QUESTIONS SOULEVÉES PAR LES AUTRES COMITÉS DU CODEX ET LES GROUPES DE TRAVAIL

Comité sur les matières grasses et les huiles (CCFO)¹

Questions pour information

Norme pour l'huile végétale nommée

Le Comité sur les matières grasses et les huiles a rappelé la décision prise lors de sa dernière session d'amender la section sur les contaminants dans la norme pour les huiles végétales nommées, et a noté que les niveaux maximaux pour le plomb et l'arsenic dans les matières grasses et les huiles étaient incluses dans la *Norme générale pour les contaminants et les toxines dans l'alimentation et la consommation animale* (GSTFF). Le comité par conséquent a souscrit à la révision de la section sur les contaminants dans toutes les autres normes pour les matières grasses et les huiles à inclure dans le texte standard dans la structure des normes de produits dans le Manuel de procédure avec deux paragraphes se référant respectivement à la NGCTA et les LMR pour les résidus de pesticides.

Questions pour action

Norme pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive

Le Comité sur les matières grasses et les huiles a débattu du placement de la disposition sur les solvants halogénés dans la Norme pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive. Le comité a noté une proposition afin de demander au Comité sur les contaminants dans l'alimentation d'examiner l'exposition aux solvants halogénés et une observation que de tels solvants étaient des auxiliaires technologiques plutôt que des contaminants.

Le Comité a souscrit au fait de maintenir les dispositions pour les solvants halogénés dans la norme. Le Comité est également convenu de demander au CCCF si les solvants halogénés devraient être examinés en tant que contaminants pour introduction dans la NGCTA.

Le comité est **invité** à examiner la question sur les solvants halogénés.

Entrées pour les émulsions grasses ainsi que les mélanges de produits à tartiner dans la NGCTA

Comme il a été noté que les sections de la NGCTA sur le plomb et l'arsenic se référaient toujours à la margarine et la minarine, le comité sur les matières grasses et les huiles est convenu de demander au CCCF de remplacer ces entrées avec "émulsions grasses ainsi que les mélanges de produits à tartiner".

Le Comité est **invité** à examiner la demande ci-dessus.

¹ REP 11/FO, paragraphes 15 - 18